



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT N° 2015-01 AYANT POUR
OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET ET DE
DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES ET DE
COMPENSATION POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2015**

Lors d'une séance spéciale tenue le 16 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2015-01 ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2015*.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 16 décembre 2014

Paul Conway
Adjoint à la direction

Je, soussigné, Paul Conway, adjoint à la direction de la municipalité du Canton de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le _____ 2014 entre ____ et ____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce _____ 2014.

Signature : _____

Publication dans un journal (s'il y a lieu) : oui non

Journal : _____ Date : _____